



PROJET D'ORDRE DU JOUR
CONSEIL PROVISOIRE
SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2018

19 heures

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Période de question relative aux demandes de dérogation mineure suivantes :

- 1) Pour autoriser la localisation des cases de stationnements en cour avant et avant secondaire et l'absence d'aménagement du terrain de stationnement par la conservation d'une marge de 1 mètre entre la ligne latérale et le stationnement ainsi qu'une bande de 1,5 mètre entre la façade fenestrée et l'allée de circulation sur le lot 2 364 491 au coin des rues de Mgr-Lajeunesse et St-Louis dans la zone H-38
- 2) Pour autoriser l'implantation d'une thermopompe à 1,35 mètre plutôt que 2 mètres de la ligne de terrain sur le lot 2 364 108 au 51, rue Notre-Dame dans la zone H-67
- 3) Pour autoriser 36 cases de stationnement plutôt que 40 cases de stationnement sur les lots 3 389 578 et 4 065 154 au 145, rue Charpentier dans la zone H-35

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance
- 2.2 Résolution approuvant les procès-verbaux précédant la présente séance
- 2.3 Résolution autorisant le paiement des comptes du mois de juin 2018 et approuvant le journal des déboursés incluant les dépenses autorisées en vertu des règlements 370 et 317-03-17
- 2.4 Résolution autorisant l'ajout de deux cartes de crédit pour les employés municipaux
- 2.5 Résolution autorisant un budget pour la publication du calendrier municipal
- 2.6 Résolution adoptant le budget 2018 de l'Office Municipal d'habitation de L'Épiphanie
- 2.7 Résolution octroyant le contrat de câblage de l'ancien hôtel de ville
- 2.8 Résolution autorisant un budget de 50 000 \$ pour la rénovation du Centre Communautaire de l'ancienne Paroisse de l'Épiphanie

3. TRANSPORTS

- 3.1 Résolution autorisant la présentation d'une demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale Volet – Redressement des infrastructures routières locales pour les services professionnels – Rang St-Esprit et Montée St-Gérard
- 3.2 Résolution autorisant la présentation d'une demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale Volet – Redressement des infrastructures routières locales pour la réalisation des travaux- Rang St-Esprit et Montée St-Gérard
- 3.3 Résolution demandant au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'effectuer la réfection de la rue des Sulpiciens (route 339) à la croisée du chemin de fer du Canadian National.

3.4 Résolution autorisant un budget de 90 000 \$ pour la Halte Cyclable Jacques Amireault

4. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

4.1 Résolution octroyant de contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de réfection des infrastructures de la rue Notre-Dame (entre la 3^e Avenue et la 4^e Avenue) et de la 3^e Avenue (entre les rues des Sulpiciens et Notre-Dame)

5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

5.1 Résolution quant à une demande de dérogation mineure pour autoriser l'implantation des stationnements en cours avant et avant secondaire, réduire la marge entre le mur fenestré et l'aire de stationnement à 0 mètre plutôt que 1,5 mètre et une marge séparatrice entre l'aire de stationnement et la ligne de terrain à 0 mètre plutôt que 1 mètre sur le lot 2 364 491 au 156, rue de Monseigneur-Lajeunesse

5.2 Résolution quant à une demande de dérogation mineure pour autoriser l'implantation d'une thermopompe à 1,35 mètre plutôt que 2 mètres de la ligne de terrain sur le lot 2 364 108 au 51, rue Notre-Dame dans la zone H-67

5.3 Résolution quant à une demande de dérogation mineure pour autoriser 36 cases de stationnement plutôt que 40 cases de stationnement sur les lots 3 389 578 et 4 065 154 au 145, rue Charpentier dans la zone H-35

5.4 Résolution autorisant le projet de rénovation extérieure d'un bâtiment principal sur le lot 2 364 467 au 173-179, rue Notre-Dame dans la zone M-30.

5.5 Résolution autorisant le projet de constructions de deux bâtiments de 8 logis sur les lots 6 242 883 et 6 242 884 au 161, rue Monseigneur-Lajeunesse dans la zone H-27

5.6 Résolution autorisant le projet de constructions d'un bâtiment de 6 logis sur le lot 3 977 675 au 50, rue Majeau dans la zone H-23

5.7 Résolution autorisant l'embauche d'un étudiant stagiaire au service de l'urbanisme pour la saison estivale 2018

5.8 Résolution autorisant la nomination des personnes désignées pour l'application des règlements municipaux

5.7 Résolution autorisant le renouvellement de mandat de Michael Michaud à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme de l'ancienne Ville de L'Épiphanie

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Résolution autorisant la tenue de feux d'artifice au parc St-Joseph

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Résolution autorisant les dépenses et leur paiement pour le festival L'Épiphanie en fête

7.2 Résolution nommant le terrain de tennis du parc Donald-Bricault « Terrain de tennis Louis-Robert Guy »

7.3 Résolution octroyant les contrats pour la mise aux normes de sécurité pour le terrain de base-ball du parc Goyette

8. RÉGLEMENTATION

8.1 Présentation et avis de motion relatif au règlement numéro 011 établissant la rémunération du personnel électoral

8.2 Adoption du règlement numéro 001 sur la régie interne des séances du conseil de L'Épiphanie

- 8.3 Adoption du règlement numéro 002 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de L'Épiphanie
- 8.4 Adoption du règlement numéro 004 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires de L'Épiphanie
- 8.5 Adoption du règlement numéro 006 régissant le remboursement des dépenses effectuées par les membres du conseil et les employés de la Ville
- 8.6 Adoption du règlement numéro 007 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et d'octroyer des contrats
- 8.7 Adoption du règlement numéro 008 décrétant la constitution d'un fonds de roulement
- 8.8 Adoption du règlement numéro 009 établissant les modalités de publication des avis publics

- 9. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATION DU CONSEIL
- 9.1 Lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire confirmant les montants alloués par le Programme d'aide financière au regroupement municipal

- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

- 11. LEVÉE DE LA SÉANCE